#### SYNDICAT MIXTE OUVERT

VAL DE LOIRE NUMÉRIQUE

Accusé de réception en préfecture 041-200046050-20171017-20171017-10-DE Date de télétransmission : 19/10/2017 Date de réception préfecture : 19/10/2017

DÉLIBÉRATION

La présente décision affichée le 19/10/2017 et transmise au représentant de l'État le 19/10/2017 est exécutoire depuis cette date.

#### **SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2017**

L'an deux mille dix sept, le dix-sept octobre, à 9h30,

le Conseil syndical du syndicat mixte ouvert Val de Loire Numérique, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

dans la salle Kléber Loustau du Conseil Départemental de Loir-et-Cher, à Blois, sous la présidence de Monsieur Bernard PILLEFER.

Date de convocation: 9 octobre 2017

## Présents: (35)

Collège Région : Claude GREFF, Sabrina HAMADI, Pierre COMMANDEUR.

Collège Département de Loir-et-Cher: Catherine LHÉRITIER, Bernard PILLEFER.

Collège Département d'Indre-et-Loire : Jocelyne COCHIN, Sylvie GINER.

<u>Collège EPCI 41</u>: Stéphane BAUDU, Jean GASIGLIA, Bernard BONHOMME, Phillipe MERCIER, Jean-Yves HALLOUIN, Jean-François MEZILLE, Roland BINGLER, Michel BEAUMONT, Raphaël HOUGNON, Michel GUIMONET, Évelyne FOUCHER, Éric MARTELLIERE, Bernard GIRAULT, Didier TARQUIS.

<u>Collège EPCI 37</u>: Jean Claude OMONT, Jean-Pierre GASCHET, Claude BORDIER, Philippe BEHAEGEL, Pierre DOURTHE, Alain BENARD, Jean-Marie VANNIER, Magali L'HERMITE, Jean-Marie CARLES, Michel CHEVET, Thierry BRUNET, Alain DELHOUME, Jocelyn GARCONNET, Marc ANGENAULT.

## Absents: (19)

Jean-Marie JANSSENS, Isabelle RAIMOND-PAVERO, Martine CHAIGNEAU, Pascal USSEGLIO, François BORDE, Christophe LECLERCQ, Marc HAMON, Christian PIMBERT, Jean-Serge HURTEVENT, Patrick MICHAUD, Olivier VIÉMONT, Pierre LOUAULT, Joël DEBUIGNE, Pascal BIOULAC, Nathalie MATHIEU, André BOISSONNET, Laurent ALLANIC, Nicolas PERRUCHOT, Isabelle GAUDRON.

## Personnes ayant donné pouvoir : (9)

Jean-Marie JANSSENS à Bernard PILLEFER, Isabelle RAIMOND-PAVERO à Sylvie GINER, Martine CHAIGNEAU à Jean-Claude OMONT, François BORDE à Jean GASIGLIA, Pascal USSEGLIO à Pierre COMMANDEUR, Christian PIMBERT à Jean-Pierre GASCHET, Pascal BIOULAC à Catherine LHÉRITIER, Pierre LOUAULT à Jocelyne COCHIN, Isabelle GAUDRON à Jocelyn GARCONNET.

Election de Mme Martine CHAIGNEAU : <u>Pour</u> : 20 voix <u>Contre</u> : 0 voix <u>Abstentions</u> : 0 voix Election de Mme Isabelle RAIMOND-PAVERO: Pour : 20 voix Contre : 0 voix Abstentions : 0 voix

<u>Délibération n°10</u>: Élection des membres du Bureau représentant le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire

#### LE CONSEIL SYNDICAL

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 41-2017-10-13-001 du 13 octobre 2017 portant extension du périmètre et modification des statuts du syndicat mixte ouvert « Loir-et-Cher Numérique » et le nommant « Val de Loire Numérique »

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le résultat du scrutin,

Considérant que le quorum est atteint,

# DÉCIDE

<u>Article Unique</u>: Madame Martine CHAIGNEAU et Madame Isabelle RAIMOND-PAVERO sont élues membres du Bureau du Syndicat Mixte Ouvert « Val de Loire Numérique ».

Le Président du Syndicat Mixte Ouvert,

Bernard PILLEFER